

# ASSEMBLÉE NATIONALE

17 septembre 2019

---

BIOÉTHIQUE - (N° 2243)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° 764

présenté par

M. Le Fur, Mme Valérie Boyer, Mme Louwagie, M. Quentin et M. Aubert

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement, avant le 31 décembre 2020, un rapport sur la mise en place d'une campagne nationale sur la fertilité afin d'organiser la prévention de l'infertilité.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il est nécessaire de mettre en place un plan de sensibilisation du grand public au sujet de la fertilité.